

en ligne en ligne

BIFAO 95 (1995), p. 273-280

Nicolas Grimal

Corégence et association au trône : l'Enseignement d'Amenemhat Ier.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

9782724710885

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724710922 Athribis X Sandra Lippert 9782724710939 Bagawat Gérard Roquet, Victor Ghica 9782724710960 Le décret de Saïs Anne-Sophie von Bomhard 9782724710915 Tebtynis VII Nikos Litinas 9782724711257 Médecine et environnement dans l'Alexandrie Jean-Charles Ducène médiévale 9782724711295 Guide de l'Égypte prédynastique Béatrix Midant-Reynes, Yann Tristant 9782724711363 Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE)

Musiciens, fêtes et piété populaire

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

Christophe Vendries

Corégence et association au trône: l'Enseignement d'Amenemhat Ier

Nicolas GRIMAL

Au Professeur William Kelly Simpson, en témoignage d'amitié respectueuse.

A QUESTION de la corégence entre Amenemhat I^{er} et Sésostris I^{er}, naguère analysée par William Murnane ¹, a fait l'objet depuis de nombreuses discussions. L'étude d'Alicia Schaefer, parue dix années plus tard ², a posé les termes d'une problématique, qui a été récemment reprise par Claude Obsomer ³. Ce dernier a remis radicalement en cause ce que l'on tenait jusqu'alors pour des témoins historiques indiscutables: la stèle d'Antef *CGC* 20516, et, probablement aussi, celle de Nysoumontou ⁴. Claude Vandersleyen, enfin, après avoir retracé le « vif dialogue » qui s'est établi entre égyptologues à ce sujet au cours de ces vingt dernières années, fait le point de la question et, s'appuyant sur les travaux de Claude Obsomer, dont il considère les résultats comme définitivement acquis, écarte radicalement la corégence, qu'il qualifie « d'imaginaire » ⁵.

Même s'il peut paraître encore difficile à certains de remettre en cause l'association au trône de Sésostris I^{er}, l'assassinat d'Amenemhat I^{er} est désormais admis par à peu près tout le monde. La solution historique «intermédiaire», avancée jadis par F.Ll. Griffith dans son édition du papyrus Millingen et reprise, comme le rappelle Claude Vandersleyen ⁶, par J.H. Breasted dans les *Ancient Records of Egypt*, ne résiste pas à l'analyse. On ne saurait plus désormais envisager la possibilité d'une tentative d'assassinat avortée, à la suite de laquelle Amenemhat aurait associé son fils au trône pour éviter une rupture de la lignée dynastique qu'il venait d'instaurer.

¹ W. MURNANE, *Ancient Egyptian Coregencies*, *SAOC* 40, 1977.

² A. SCHAEFER, « Zur Entstehung der Mitregentschaft als Legitimationsprinzip von Herrschaft», ZÄS 113, 1986, p. 44-55. On se reportera, pour la bibliographie intermédiaire à l'article d'E. BLUMENTHAL, « Die Lehre des Königs Amenemhet », ZÄS 111, 1984, p. 104-115, et à la dernière étude

en date du texte de l'Enseignement, donnée par H. GOEDICKE, Studies in « the Instructions of King Amenemhat I for His Son », VarAeg, Supplement 2, 1-2 1988

³ Cl. OBSOMER, «La date de Nésou-Montou », RdE 44, 1993, p. 103-140; id., Sésostris le, Étude chronologique et historique du règne, éd. « Connaissance de l'Égypte ancienne », Bruxelles, 1995, p. 35-145.

⁴ Louvre C1: cf. E. BLUMENTHAL, *ZÄS* 110, 1983, p. 106 sq.

⁵ Cl. VANDERSLEYEN, L'Égypte et la vallée du Nil, t. 2, De la fin de l'Ancien Empire à la fin du Nouvel Empire, coll. « Nouvelle Clio », Paris, P.U.F., 1995, p. 50-52.

⁶ Ibid., p. 52, n. 2.

Les propos que le roi adresse dans l'*Enseignement* à son successeur ne laissent pas entendre, comme on a pu le croire parfois, que cette association aurait été réalisée, mais qu'elle serait toutefois restée insuffisante pour assurer la continuité du pouvoir. Le roi dit clairement qu'il n'a pas pu associer à temps celui qu'il avait choisi pour être son successeur. Il affirme avoir eu l'intention de le faire et regretter de n'être pas passé aux actes. Le *Conte de Sinouhé*, de son côté, confirme la difficulté avec laquelle se fait la passation de pouvoir entre Amenemhat et son héritier. Il laisse clairement entendre que la mort du roi a été subite, – suffisamment en tout cas pour provoquer chez son successeur attendu une réaction aussi rapide que discrète: un retour précipité à la Résidence (*Sin*. R 20-22), à l'évidence pour y sauvegarder ses intérêts. Sinouhé ne souffle mot d'une éventuelle corégence, que seuls les documents remis en cause par Claude Obsomer semblaient jusqu'à présent attester.

La démonstration de ce dernier, renforcée par l'exposé de Claude Vandersleyen, permet de sortir d'un dilemme difficile à résoudre, sur lequel toutes les discussions antérieures ont achoppé: concilier, d'une part, cette apparence de corégence et les regrets du vieux roi de n'avoir pu assurer à temps le pouvoir de son successeur, et, d'autre part, la possibilité d'un attentat manqué vers l'an 20 d'Amenemhat et une mort violente que laissent supposer les tribulations de Sinouhé. À peu près toutes les solutions avaient été envisagées, de la réfutation des témoins historiques à celle du contenu de l'Enseignement, mais ceux-ci comme celuilà offraient encore certaines résistances à l'analyse. Aujourd'hui, l'argumentation historique réfutant la corégence paraît solide. Plusieurs questions soulevées par les sources littéraires restent toutefois sans réponse. Au premier rang de celles-ci se trouve la raison pour laquelle l'Enseignement évoque le recours à une corégence qui paraît, aujourd'hui, ne pas avoir existé.

Les témoignages littéraires concordent: tous évoquent la mort violente d'Amenemhat I^{er}. Il n'est pas nécessaire de revenir sur le *Conte de Sinouhé*: si l'assassinat n'y est pas explicitement mentionné, la fuite de Sinouhé a, de tout temps, été mise en relation avec lui, – relation confirmée par l'appartenance du héros à l'administration du harem, d'où l'*Enseignement* nous apprend que le coup d'État a été fomenté. Nous avons vu également plus haut que la réaction sur le moment du futur Sésostris I^{er} est à interpréter dans le même sens. Il ne paraît pas utile de revenir ici sur ces points, que Claude Vandersleyen vient de reprendre avec beaucoup de finesse ⁷.

Dans l'*Enseignement*, Amenemhat ne laisse aucun doute sur la réalité de l'attentat ni sur l'identité de ceux qui l'ont mené:

«les images vivantes qui sont mon lot – les hommes – ont perpétré contre moi un acte inouï, un combat comme on n'en a jamais vu. » (Va-c)

Les lieux et les circonstances sont exposés sans ambiguïté:

« C'était après le souper, une fois l'obscurité faite. Je goûtais un moment de plénitude : couché sur mon lit, je me laissais aller au relâchement, et mon cœur commençait à s'abandonner au sommeil. Voici que des armes destinées à me protéger sont brandies contre moi. Je me retrouvais, tel le serpent du désert : je m'éveillais pour le combat, revenu à moi. Je m'aperçus qu'il y avait une mêlée entre les gardes. Si j'avais

⁷ Cl. VANDERSLEYEN, op. cit., p. 54-55.

pu rapidement prendre en mains des armes, j'eusse fait reculer ces pleutres dans leur trou! Mais il n'y a pas de brave la nuit, qui puisse combattre seul, car le succès ne saurait échoir sans aide.» (VIa-VIIe) Quant aux auteurs de l'attentat, ils sont clairement désignés:

«Est-ce aux femmes de disposer des troupes? Peut-on introduire la révolte dans le palais? Doit-on faire un chemin à l'eau qui détruit la terre? Peut-on spolier les petites gens du fruit de leur travail?» (IXa-d)

Il s'agit bien d'une tentative d'assassinat, dont rien ne laisse supposer qu'elle n'a pas réussi. Les termes employés par Amenemhat pour décrire l'attentat dont il a été la victime, – en particulier la métaphore de l'eau – relèvent d'une description technique de la rupture du lien social unissant le roi à ses sujets: c'est en cela qu'il est fondé à affirmer que c'est là « un acte inouï » ⁸. Le texte de l'*Enseignement* rejoint les témoignages de Sinouhé et de Manéthon, même si ce dernier attribue la mort d'Amenemhat I^{er} à Amenemhat II.

Le texte de *Sinouhé* ne se prononce pas sur la corégence. Lorsqu'il évoque pour le prince du Réténou le changement de pouvoir, Sinouhé dit exactement: «assurément, son fils, quand il fut entré dans le palais, reçut l'héritage de son père» (*Sin.* B 46-47 = R 70). Cette formulation est parfaitement neutre et traduit le mode normal de succession à la mort d'un roi, en passant totalement sous silence une éventuelle corégence – sans l'exclure également: tout dépend du moment où l'on situe «l'entrée dans le palais».

«Oui! L'attaque malsaine s'est produite alors que j'étais sans toi, avant que la Cour n'ait appris que je t'avais institué mon légataire, avant que j'aie siégé (hmsj hn') avec toi. Ah! si j'avais mis en place ton gouvernement. Mais je ne m'y étais pas préparé, n'y ayant pas pensé, car je n'avais pas compté avec le manquement des serviteurs.» (VIIIa-e, d'après P.Millingen).

Comme l'a montré Elke Blumenthal, hmsj hn' marque une étape de la transmission de la fonction: le partage du trône. C'est le couronnement qui consacre l'assomption réelle du pouvoir 9. La grande inscription dédicatoire d'Abydos apporte, à cet égard, de précieux renseignements. Elle donne le terme technique décrivant l'assomption du pouvoir par le fils du souverain régnant. Ramsès II explique, en effet, comment Séthi I^{er} le fit couronner de son vivant. Le roi régnant «apparaît (b'f) à la population (kjw), enserrant dans ses bras son fils (sfj jmytw qnj) », et:

«[il dit] de moi: «Couronnons-le ro[i, que] je [voie] < sa > splendeur de mon vivant. » 10

Cette proclamation se fait devant «la foule», dit le texte d'Abydos. La «Cour» chez Amenemhat doit jouer le même rôle. Si nous sommes bien devant le même cas – association proclamée du vivant du roi, ce qu'Amenemhat regrette de n'avoir pas eu le temps de faire – , il ne s'agit pas pour autant d'un couronnement, mais d'une première étape. Lorsque Ramsès II est intronisé comme dauphin, il subit le rite de la «montée» royale (bs) associée au trône : wr.w ḥr sn-t3 n ḥr=j jw=j bs=k[wj] m s3 smsw m j(r)y-p°t [ḥr] ns.t Gb, «et les notables de flairer le sol devant moi, tandis que [j'] étais intronisé comme fils aîné, comme dauphin [sur] le trône de Geb» 11. Il ne prendra définitivement le pouvoir qu'à la mort de son père, comme

⁸ N. GRIMAL, «Le sage, l'eau et le roi», in B. MENU (éd.), Les problèmes institutionnels de l'eau en Égypte ancienne et dans l'Antiquité méditerranéenne, BiEtud CX, Le Caire, 1995, p. 195-203.

⁹ ZÄS 111, 1984, p. 107, n. 135.

¹⁰ <u>D[d~n*f] r*j sh</u> sw m ns[w, mɔɔ]*j nfrw<*f>, jw*j 'nh*kwj (KRI II, 328,1).

¹¹ Inscription dédicatoire: KRI II, 327,13-14.

Séthi I^{er} le fit lui-même à la mort de Ramsès I^{er}: <u>hnm~n=f hr.t ['h'.n=]j hr s.t=f. jn[k] pw s'nhw</u> rn=f, «lorsqu'il eut rejoint le ciel, je [montai] sur son trône. C'est moi qui fais vivre son nom » ¹².

On voit donc que la «corégence» qu'Amenemhat I^{er} est censé évoquer dans son *Enseignement* – interprété du coup généralement comme un testament apocryphe au bénéfice de Sésostris I^{er} ¹³ – se réduit, au plus, à une association au trône. Or, il faut bien constater que la connaissance que l'on peut avoir de ce mécanisme successoral ne saurait reposer sur des sources du Moyen Empire, puisque l'on admet maintenant que les souverains de la XII^e dynastie, en tout cas les successeurs directs de Sésostris I^{er}, n'ont, en fait, pas pratiqué la corégence ¹⁴. L'institutionnalisation de celle-ci ne nous est connue que par des documents datant du Nouvel Empire, et, plus particulièrement de la XVIII^e et de la XIX^e dynastie.

Les témoins littéraires invoqués, le *Conte de Sinouhé* et l'*Enseignement d'Amenemhat Ier*, sont tous deux censés dater du Moyen Empire. Pour ce qui est du *Conte de Sinouhé*, la tradition textuelle elle-même l'ancre clairement dans cette époque. En ce qui concerne l'*Enseignement*, aucune source, à ma connaissance, ne permet d'affirmer que le texte a été composé à la XII^e dynastie. C'est le sujet de l'*Enseignement* qui le place à cette époque. Sa structure littéraire ou les éléments stylistiques et lexicaux qu'il met en œuvre ne présentent certes aucun anachronisme, mais aucun ne relève exclusivement de ce que nous continuons à appeler «le Moyen Empire».

La datation des manuscrits de l'*Enseignement* recouvre essentiellement deux périodes, – étant entendu que les propositions de datation qui suivent sont à prendre en considération sous réserve d'inventaire des papyri inédits : les fragments du Caire ¹⁵ et de Berlin ¹⁶, auxquels on peut ajouter le rouleau de cuir du Louvre ¹⁷.

La plus ancienne des versions sur papyrus est manifestement le P.Millingen. La copie de Peyron est datée dès 1920 ¹⁸ par G. Möller entre Amenhotep II et Thoutmosis IV. Cette datation est reprise par Sir A. Gardiner ¹⁹, puis par Jésus López en 1963 ²⁰, qui rapproche le P.Millingen du texte du *Sporting King*, confirmant ainsi une période chronologique qui paraît bien centrée sur les règnes d'Hatchepsout et de Thoutmosis III. C'est la conclusion à laquelle arrive R.A. Caminos ²¹ qui, lui-même, rapproche la « main » de son texte, entre autres, de certains ostraca de la tombe de Senmout publiés par W.C. Hayes ²² et considérés « with great plausibility by Hayes as being *temps*. Tuthmosis III ».

La datation des tablettes de Brooklyn est clairement établie pour une période qui peut aller jusqu'au milieu de la XVIII^e dynastie. Elle repose, en plus des critères paléographiques,

¹² Voir N. GRIMAL, Les termes de la propagande royale égyptienne. De la XIXº dynastie à la conquête d'Alexandre, Études sur la propagande royale égyptienne IV, Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, Nouvelle Série, t. VI, Paris, 1986, p. 590 sq.

¹³ Surtout depuis la publication de l'ostracon OIC 13636 par J.L. FOSTER, *JEA* 67, 1981, p. 36-47: voir en dernier lieu CI. VANDERSLEYEN, *op.cit.*, p. 52 et n. 1.

¹⁴ Voir R.D. DELIA, *A Study of the Reign of Senwosret III*, Ann Arbor Univ. Microfilm Int. 41,2, Ph.D., Columbia Univ., 12, 1980, p. 198-202.

¹⁵ Cités par A.H. GARDINER, *JEA* 21, 1935, p. 140.

¹⁶ P.Berlin 7518 et 7519, cités par U. LUFT, *APF* 22/23, 1974, p. 37.

¹⁷ Cité par F.LI. GRIFFITH, ZÄS 34, 1896, p. 36.

¹⁸ ZÄS 56, p. 43.

¹⁹ BIFAO 66, 1935-1938, p. 479 sq.

²⁰ RdE 15, p. 29-33.

²¹ Literary Fragments in the Hieratic Script, Oxford, 1956, p. 1-3.

²² Ostraka and Name Stones from the Tomb of Sen-Mut (No 71) at Thebes, MMA Egyptian Expedition, New York, 1942.

sur l'attribution, à partir du témoignage du P.Chester Beatty IV, des trois textes qu'elles regroupent fréquemment (l'Enseignement, la Satire des métiers et l'Hymne au Nil) au scribe Khéty, et ce depuis les travaux de Georges Posener ²³. Dans son article consacré à l'Enseignement d'Amenembat I^{er}, et qui reste aujourd'hui la meilleure étude consacrée à ce texte, Elke Blumenthal ²⁴ propose, par une correction mineure du texte du P.Chester Beatty IV v°, une solution aussi simple que vraisemblable qui évite de lier chronologiquement Khéty à la mort d'Amenemhat. Elle comprend en effet «car c'est lui qui a fait (jrj) le livre (šfd) contenant l'enseignement (sb2j.t) d'Amenemhat, V.S.F., jw=f htp (pour le fautif jw=f htp=j), lorsque celui-ci eut accédé au repos, fut uni au ciel (hnm=f hr.t) et eut pris place parmi les maîtres de la nécropole ('q[=f] m nb.w hr.t-ntr)». Cette formulation n'implique pas nécessairement que Khéty ait écrit l'Enseignement immédiatement après la mort d'Amenemhat I^{er}.

La datation de Khéty est un sujet âprement controversé. Je me bornerai à constater que, si les meilleurs auteurs placent ses œuvres au Moyen Empire ²⁵, aucune version connue de la *Satire des métiers* n'est antérieure à la XVIII^e dynastie, puisque les plus anciennes sources recensées sont la tablette du Louvre et le P.Amherst. Il en va de même du texte de l'*Hymne au Nil*, et le fait que l'O.Golénischeff, qui porte le premier tiers de l'hymne, date de la XVIII^e dynastie n'implique pas nécessairement une datation antérieure ²⁶. La problématique est la même que celle des versions sur ostraca de l'*Enseignement* trouvées chez Senmout. Par ailleurs, la discussion récente du texte par Dirk van der Plas, après les doutes émis par Jan Assmann sur la nature même de l'hymne, a fortement remis en question la possibilité d'une datation du Moyen Empire ²⁷.

Les versions sur ostraca de l'*Enseignement d'Amenemhat Ier* se répartissent, à plus de deux cents contre quatre, sur la période ramesside, avec une immense majorité pour Deir al-Medîna. Une seule de ces copies, l'ostracon 1175 v° de Deir al-Medîna ²⁸, présente le texte en colonnes verticales, – ce qui est, comme chacun sait, une caractéristique paléographique antérieure au règne de Sésostris III. La présence d'un trait de ponctuation au dernier tiers de la deuxième colonne ²⁹ tendrait donc à confirmer le recours à un original du Moyen Empire. C'est du moins l'opinion de Wolfgang Helck, qui considère que cette ponctuation est à l'origine du *f* fautif (*fr nfrw*{*sf*}) de l'O.Gardiner 322 ³⁰.

L'argument est assez ténu, dans la mesure où il peut s'agir également d'un procédé stylistique, qui ne paraîtrait pas déplacé dans un texte dont tout le monde s'accorde à reconnaître le caractère apocryphe. De plus, l'état très fragmentaire de cette copie, au reste peu développée puisqu'elle ne donne que le début de l'*Enseignement* (Ia-II), ne permet

²³ G. POSENER, RdE 18, 1966, p. 56; id., Littérature et politique dans l'Égypte de la XII^e dynastie, Paris, 1969, p. 72 sq.; comparer avec D. VAN DER PLAS, L'Hymne à la crue du Nil I, 1986, p. 11. 24 ZÄS 111, p. 101-102.

²⁵ M. LICHTHEIM, Ancient Egyptian Literature I,

^{1975,} p. 184 sq. En dernier lieu, Cl. VANDERSLEYEN, *op. cit.*, p. 52, n. 2.

²⁶ *Ibid.*, p. 205.

²⁷ D. VAN DER PLAS, *op. cit.* I, p. 189 sq., après J. ASSMANN, Ägyptische Hymnen und Gebete, Zurich, Munich, 1975.

²⁸ G. POSENER, DFIFAO 18, 1951, pl. 26a.

²⁹ Soit la fin de la section le d'après le découpage proposé par W. HELCK dans son édition du texte citée note suivante.

³⁰ Der Text der «Lehre Amenemhets I. für seinen Sohn », KÄT, Wiesbaden, 1969, p. 12, 4.

malheureusement pas de déterminer s'il s'agit d'une version puisée directement à une source issue du Moyen Empire ou d'une recherche d'archaïsme stylistique ³¹.

En revanche, l'analyse des variations textuelles entre les copies scolaires et les deux seules versions complètes ³² permet de cerner des «familles», dont on peut supposer qu'elles correspondent, dès la XVIII^e dynastie, à au moins deux écoles situées sur la rive occidentale de Thèbes, – peut-être même trois: le lot des ostraca de Senmout, la tablette I de Brooklyn (16119) et le P.Millingen. Ces trois ensembles, sans être profondément différents, ne sont pas totalement identiques. Aucun d'eux ne glose ce que l'on suppose être le texte de base. Des variantes de détails, toutefois, indiquent que, s'ils procèdent sans doute tous d'un ancêtre commun, ils ne sauraient être issus d'une même école. La découverte d'une version de l'*Enseignement* dans la boulangerie installée dans les niveaux postérieurs au temple de Thoutmosis I^{er} à Karnak-Nord en 1970 confirme l'existence, attendue, du texte dans l'école de Karnak ³³. Reste à savoir quel ensemble la représente, – si du moins l'origine du texte n'est pas à chercher ailleurs qu'à Thèbes. Sa diffusion dans les principaux centres intellectuels du pays est probable, comme en témoigne la présence d'une version en Abydos, qui donne un très court passage de VI ³⁴.

À l'époque ramesside, la tradition des tablettes de Brooklyn est fortement représentée à Deir al-Medîna, où elle cohabite avec un autre groupe, issu d'une tradition du Ramesseum, parmi laquelle on trouve les papyri Sallier. Cette tradition « cousine » elle-même logiquement avec un lot que l'on peut rattacher à l'école apparue à Medinet Habou sous Ramsès III.

Dans la conclusion de son analyse de l'*Enseignement*, Elke Blumenthal met en lumière l'aspect littéraire achevé de l'œuvre ³⁵ tout en notant que sa postérité est plus tardive que les événements qu'elle est censée relater ³⁶. Nous avons constaté, en effet, que, si les faits mis en scène renvoient au début de la XII^e dynastie et si le lexique ne présente aucun anachronisme flagrant, aucune version conservée n'est antérieure, vraisemblablement, au milieu de la XVIII^e dynastie, et ce même pour des textes dont l'analyse critique des variantes montre qu'ils sont manifestement très proches de l'original, comme le P.Millingen ou les T.Brooklyn.

Le moment même où apparaissent ces premiers textes est loin d'être indifférent, puisqu'il nous ramène au délicat passage de pouvoir entre Aâkheperkarê Thoutmosis I^{er} et Hatchepsout, d'une part, Aâkheperenrê Thoutmosis II et Menkheperrê Thoutmosis III, d'autre part, et que nous trouvons, parmi les possesseurs des premières copies sur ostraca, Senmout, pour quatre exemplaires ³⁷. L'analyse textuelle de ces derniers permet d'ailleurs de les rapprocher des tablettes de Brooklyn.

³¹ Si l'on fait abstraction de sa « mise en page » archaïsante, cette version ne se distingue en rien de ses « cousines », issues du même lot ramesside qu'elle

³² Les P.Millingen et Sallier II.

³³ Publié en photographie par S. SAUNERON, *BIFAO* 70, 1971, pl. LXVII. Le texte contient les vers la-e.

³⁴ = P.Mill 1.II-2.2: W. K. SIMPSON, *Inscribed Material from the Pennsylvania-Yale Excavations at*

Abydos, Publications of the Pennsylvania-Yale Expedition to Egypt 6, New Haven, Philadelphia, 1995. p. 13 et 14 (A2).

³⁵ « Doch ist sie auch als Literaturwerk ein Produkt der politischen Praxis und auf politische Wirkung berechnet. Vielleicht war aber das literarische Gewand mehr als ein Vorwand, um der Propagandaschrift den Zugang zu den gebildeten Lesern zu erleichtern. » (ZÄS 112, 1985, p. 115).

³⁶ «Erst die Nachwelt hat die Lehre Amenemhets als Literaturwerk im engeren Sinne behandelt und unabhängig von ihrem Sitz im politischen Leben überliefert. Allerdings ist unbekannt, was den Ausschlag dafür gegeben hat, daß sie — anders als die Lehre für Merikare — als literarische Kostbarkeit tradiert und hundertfachs in den Schulen kopiert wurde. » (ibid.).

³⁷ W.C. HAYES, op. cit. (cf. n. 22), passim.

Il devient alors tentant de considérer que le moment était peut-être tout particulièrement bien choisi pour poser le problème de l'écart qui sépare l'association au trône de la corégence : autant pour Hatchepsout, dont le « texte de la jeunesse » de Deir al-Bahari ³⁸ reprend le schéma de l'inscription dédicatoire de Sésostris I^{er} dans son temple héliopolitain ³⁹ que pour Thoutmosis III lui-même ⁴⁰. Que Senmout ait emporté dans son dernier voyage plusieurs copies partielles du texte témoigne, pour le moins, de l'intérêt qu'il y portait. Et l'on sait quelles positions ont sans doute été les siennes dans les derniers temps du règne de Hatchepsout.

Il n'est pas non plus indifférent de constater que le texte connaît son *floruit* au début de la XIX^e dynastie: à l'époque où Séthi I^{er}, puis Ramsès II institutionnalisent l'association au trône comme préliminaire à la corégence ⁴¹. Là encore, une différence apparaît nettement entre les familles de manuscrits, avec tout un courant de gloses issu du Ramesseum, et que l'on retrouve dans la seconde tradition de Deir al-Medîna.

Deux possibilités restent alors ouvertes: ou bien le texte de l'Enseignement est un apocryphe né à la XVIII^e dynastie des besoins de la chancellerie royale, ou bien il s'agit d'un texte connu auparavant, canevas ou texte original, dont aucun exemplaire ne nous est parvenu et que la littérature du Moyen Empire ignore totalement – pour paradoxal que cela puisse paraître. Les rapprochements littéraires avec des textes classiques comme les Admonitions ⁴² ne sauraient, naturellement, constituer une preuve de datation, pas plus que l'utilisation postérieure du texte par d'autres œuvres ⁴³. Dans l'un comme dans l'autre cas, sa diffusion réelle commence à la XVIII^e dynastie et connaît à l'époque ramesside la vogue évoquée plus haut.

Dans son étude du problème de la corégence entre Amenemhat I^{er} et Sésostris I^{er}, Alicia Schaefer reprend le thème jadis étudié par W. Barta du mécanisme légitimant de l'association au trône ⁴⁴. Partant de l'idée classique que l'*Enseignement* a été écrit pour légitimer le pouvoir de Sésostris I^{er}, elle considère qu'il doit s'inspirer d'un précédent historique de corégence : la stèle « des chiens » d'Antef II Ouahânkh (*CGC* 20512) ⁴⁵. Celui-ci aurait été, en quelque sorte, le prototype de ce que Sésostris I^{er} aurait voulu faire passer, par le texte de l'*Enseignement*, dans les institutions. La seconde étape du raisonnement d'Alicia Schaefer la conduit logiquement à supposer qu'un pareil texte ne pouvait être composé qu'à une époque fortement marquée par la dégradation du pouvoir royal : le début du Moyen Empire, «héritier » de la Première Période intermédiaire donc ⁴⁶.

- 38 Urk. IV, p. 241 sq.
- **39** Rouleau de cuir de P.Berlin 3029 : cf. E. BLUMENTHAL. ZÄS 110. p. 114 sg.
- **40** Inscription « de la jeunesse » de Karnak : *Urk.* IV, p. 155 sq.; E. BLUMENTHAL, *ibid.*; N. GRIMAL, dans *Hommages à Jean Leclant* IV, *BiEtud* CVI/4, Le Caire, 1994, p. 107-108.
- **41** N. GRIMAL, *Histoire de l'Égypte ancienne*, passim, p. 589-592, après l'analyse comparée présentée par E. BLUMENTHAL des textes abydéniens
- de Ramsès II et de celui de l' $\it Enseignement$ dans la $\it Z\ddot{\it AS}$ 110.
- **42** Voir, par exemple, G. FECHT, *ZÄS* 105, 1978, p. 14-42.
- **43** Cf. H. Brunner, dans *OBO* 28, 1979, p. 105-171.
- **44** A. SCHAEFER, *ZÄS* 113, 1986, p. 44-55; W. BARTA, *SAK* 8, 1980, p. 33-53.
- **45** « Wenn es keine Koregenz zwischen den beiden Herrschern der XII. Dynastie gegeben
- haben sollte, so bleibt die Frage, wieso Sesostris I. auf einen Gedanken wie Vererbung und Mitregentschaft anspielen konnte, wenn er sich nicht auf ein Vorbild berufen konnte.» (A. SCHAEFER, op.cit., p. 50).
- **46** «Wie schon betont, widersprechen Königserbe und Mitregentschaft dem Dogma. Eine « Erfindung » solch eines Prinzips ist also nur in einer Zeit denkbar, in der die Religion, bzw. das Dogma diskreditiert waren. » (*ibid.*).

Cette hypothèse semble avoir l'avantage de tout concilier: l'assassinat, la corégence qui n'en est pas une et le caractère apocryphe du texte. On pourrait toutefois s'étonner de l'absence totale de référence à cette institution supposée antérieure dans d'autres sources du Moyen Empire, comme nous l'avons vu plus haut. Mais ce n'est pas le lieu de reprendre plus en détails le dossier des corégences antérieures à la XVIII^e dynastie.

Il serait tentant de garder la base de raisonnement d'Alicia Schaefer, mais en considérant que le cas appelé en référence pour fonder le principe de l'association au trône est celui de Sésostris I^{er} lui-même. Il serait invoqué comme un précédent historique célèbre de légitimité remise en cause... en particulier par les femmes du palais. Ce « cas » serait développé, sur un fonds historique indiscutable, à une époque où l'assimilation des situations prend tout son sens : la crise successorale qui perturbe le milieu de la XVIII^e dynastie. Cette période est, en effet, un moment-clef, non seulement dans l'évolution du pouvoir royal, mais à tout point de vue : le règne de Thoutmosis III marque le début d'une nouvelle ère politique et administrative. Il est également, ceci expliquant cela, une période de recherche textuelle et iconographique sur les sources anciennes. On en trouve trace dans le programme décoratif de Deir al-Bahari ⁴⁷ ou dans le recours aux textes de Sésostris I^{er} évoqué plus haut. D'une façon générale, les références au Moyen Empire, dont la littérature abonde alors, rendent assez plausible l'hypothèse au moins d'une diffusion du texte de l'*Enseignement* à cette époque, sans écarter la possibilité d'une nouvelle compilation.

Par la suite – à l'époque ramesside –, le texte aurait connu une grande diffusion dans les écoles, en tant qu'archétype historique d'un système entré définitivement dans les institutions, celui de l'association au trône.

⁴⁷ Pour une recherche archaïsante à Deir al-Bahari, voir la communication présentée au congrès international des égyptologues du Caire en 1988 par M.G. WITKOWSKI, « Deux portraits de Thoutmosis ler dans la chapelle haute d'Anubis à Deir el-Bahari », et n. 38 *supra*.